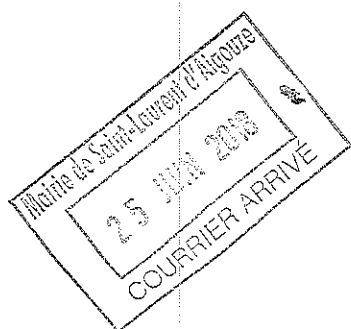




**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GARD

Service collectivité

Siège Social
Mas de l'Agriculture
1120, route de Saint Gilles
CS 38283
30942 Nîmes cedex 9
Tél. : 04 66 04 50 60



Monsieur le MAIRE
Mairie
Rue Henry Méry
30220 ST LAURENT
D'AIGOUZE

Nîmes, le 14 juin 2018

Objet. : 1^{ère} modification simplifiée du PLU
Réf. : JC/LS


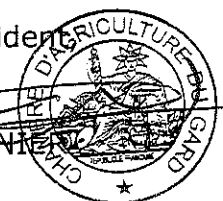
Monsieur le Maire,

Vous avez saisi la Chambre d'Agriculture au sujet du projet de la 1^{ère} modification simplifiée de votre PLU prescrit le 09 mai 2018.

Après étude des documents par nos services, nous avons constaté que le projet n'a pas impact agricole et qu'aucune consommation d'espaces agricoles n'est réalisée. Nous vous informons que nous n'avons aucune remarque à formuler.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président


D. GRANIERO




REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 183 000 041 00032
APE 9411Z
<http://www.gard.chambre-agriculture.fr>
@chambagri30

V.